

> Médecins spécialistes

Modifications apportées à la Lettre d'entente n° 102 – Installations en pénurie d'effectifs

Des changements ont été apportés à la liste des établissements et des disciplines aux fins de la rémunération dans les installations en pénurie grave d'effectifs en vertu de la *Lettre d'entente n° 102*.

La liste est disponible à la rubrique [Annexes mises à jour en continu \(Annexes, lettres d'entente et protocoles d'accord\)](#).


Ces changements entraînent la création de 4 nouveaux codes de facturation pour la discipline **Microbiologie médicale et infectiologie**. Ces codes entrent en vigueur rétroactivement au **25 mai 2022**.

CODE DE FACTURATION	DESCRIPTION DU FORFAIT	TARIF (\$)
19614	Forfait journalier payable le samedi, le dimanche ou un jour férié, pour la microbiologie médicale et infectiologie , article 2.	190
19615	Forfait journalier payable en semaine, pour la microbiologie médicale et infectiologie , article 2.	190
19616	Forfait journalier payable le samedi, le dimanche ou un férié, pour la microbiologie médicale et infectiologie , article 3.	190
19617	Forfait journalier payable en semaine, pour la microbiologie médicale et infectiologie , article 3.	443

Nous sommes prêts à recevoir votre facturation. Vous avez **90 jours** à compter de la date de la présente infolettre pour facturer vos services rétroactivement au **25 mai 2022**.

c. c. Agences de facturation commerciales

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
 Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
 Montréal 514 687-3612
 Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
 (mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)